

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES
Séance plénière du 08 juillet 2015 à 9 h 30
« Le patrimoine des retraités et l'épargne retraite »

Document N° 4 bis
<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

Liens entre patrimoine et niveau de vie parmi les retraités

Secrétariat général du Conseil d'orientation des retraites

Liens entre patrimoine et niveau de vie parmi les retraités

Le document n° 4 analyse les liens entre patrimoine et de niveau de vie, pour l'ensemble de la population. Ce document le complète en présentant des distributions croisées de patrimoine et de niveau de vie sur la population des retraités, dont les anciens indépendants, et des ménages âgés. Ces résultats sont issus de l'enquête INSEE Patrimoine 2010. Ils ont été calculés par le secrétariat général du COR à partir des résultats présentés dans le document n° 4 et de résultats complémentaires que le secrétariat général du COR a demandés à l'INSEE.

Les résultats portent sur les ménages de la France entière (y compris les DOM) en 2010. Les ménages sont répartis selon leur décile de patrimoine et leur décile de niveau de vie, les déciles étant calculés sur l'ensemble de la population tous âges confondus¹. Ainsi, par définition, 10 % des ménages de l'ensemble de la population figurent dans le premier décile (D1) de niveau de vie, mais cette proportion peut varier pour les sous-populations étudiées (ménages de retraités, etc.).

Le tableau suivant donne la valeur des limites des déciles de niveau de vie et de patrimoine en 2010. Pour les déciles de niveau de vie, le tableau indique les limites des déciles tels qu'ils sont estimés par l'enquête INSEE Revenus fiscaux et sociaux, qui constitue la source de référence en la matière, sur le champ retenu par l'INSEE dans ses publications à partir de cette source (individus en France métropolitaine). On retrouve ainsi les valeurs citées dans le document n° 4. Cependant, pour produire les distributions croisées de niveau de vie et de patrimoine présentées dans ce document, l'INSEE a calculé les déciles de niveau de vie à partir de l'enquête Patrimoine, sur le champ considéré dans ce document (ménages de la France entière), de sorte que chaque décile de niveau de vie contient exactement 10 % des ménages français.

Le niveau de vie est défini comme le revenu disponible par unité de consommation (définition standard, n'incluant pas de loyers imputés).

Le patrimoine considéré ici est le montant de patrimoine brut total, somme du patrimoine immobilier, financier, professionnel et mobilier, avant endettement éventuel.

¹ Par définition, le premier décile (D1) de niveau de vie (de patrimoine) rassemble les 10 % des ménages ayant le niveau de vie (le patrimoine) le plus faible, le deuxième décile (D2) rassemble les 10 % suivants, et ainsi de suite.

Distributions de niveau de vie et de patrimoine en 2010 pour l'ensemble des ménages

<i>Déciles</i>	Niveau de vie (euros par mois et par unité de consommation)	Patrimoine (euros)
Limites des déciles		
<i>D1</i>		
limite 1er décile	870	2 700
<i>D2</i>		
limite 2ème décile	1 080	7 700
<i>D3</i>		
limite 3ème décile	1 270	21 000
<i>D4</i>		
limite 4ème décile	1 430	76 000
<i>D5</i>		
Médiane	1 610	150 000
<i>D6</i>		
limite 6ème décile	1 800	210 000
<i>D7</i>		
limite 7ème décile	2 040	270 000
<i>D8</i>		
limite 8ème décile	2 380	358 000
<i>D9</i>		
limite 9ème décile	3 020	552 000
<i>D10</i>		

Lecture : en 2010, 10 % des personnes ont un niveau de vie inférieur à 870 euros par mois et par unité de consommation, et 10 % des ménages ont patrimoine inférieur à 2 700 euros.

Champs et sources :

- *Pour le niveau de vie : individus en France métropolitaine, source INSEE, enquête revenus fiscaux et sociaux.*
- *Pour le patrimoine : ménages de France entière, source INSEE, enquête Patrimoine.*

Les tableaux qui suivent indiquent la répartition des ménages selon les déciles de niveau de vie et de patrimoine, pour différentes populations : ensemble de la population, ménages de retraités, ménages de retraités anciens indépendants, ménages âgés de 60 à 69 ans ou de plus de 70 ans².

La taille de l'échantillon est insuffisante pour donner la répartition détaillée pour chaque croisement de décile de niveau de vie et de patrimoine. C'est pourquoi certains déciles ont été regroupés, plusieurs regroupements étant proposés selon la population étudiée.

Les principaux résultats sont les suivants :

- les retraités sont nettement sous-représentés dans le premier décile D1 de niveau de vie (5,3 % seulement, contre 10 % par définition pour l'ensemble de la population), de même que les ménages de 60 ans et plus, qu'ils aient moins ou plus de 70 ans. Ils sont globalement sous-représentés dans les deux déciles inférieurs (D1+D2), c'est-à-dire parmi les 20 % des ménages ayant le niveau de vie le plus faible ; on retrouve, présenté sous une autre forme³, le résultat habituel selon lequel les retraités sont moins souvent pauvres que l'ensemble de la population⁴ ;
- en revanche, les retraités anciens indépendants sont surreprésentés dans les deux déciles inférieurs D1+D2 de niveau de vie, ce qui va de pair avec le fait qu'ils sont plus souvent pauvres que l'ensemble de la population ;
- les retraités sont également sous-représentés dans le premier décile D1 de patrimoine (7,4 % seulement, contre 10 % par définition pour l'ensemble de la population), de même que les ménages de 60 ans et plus, qu'ils aient moins ou plus de 70 ans ;
- les retraités sont surreprésentés dans les cinq déciles supérieurs D6 à D10 de patrimoine, soit au-dessus du patrimoine médian (55,5 %, contre 50 % par définition pour l'ensemble de la population) ; c'est encore plus le cas pour les anciens indépendants (67,5 %) ; autrement dit, les ménages d'anciens indépendants ont plus souvent un patrimoine supérieur à 150 000 euros en 2010 (patrimoine médian) que les autres ménages de retraités, et les ménages de retraités ont plus souvent un patrimoine supérieur à 150 000 euros que les autres ménages ;
- avoir à la fois un faible niveau de vie (D1) et un faible patrimoine (D1) est beaucoup plus rare parmi les retraités que dans l'ensemble de la population : 0,8 % contre 3,2 %. Au fait que les retraités sont moins souvent pauvres s'ajoute le fait que les retraités pauvres sont moins fréquemment dépourvus de patrimoine que les autres ménages pauvres. Ce résultat est encore plus marqué après 70 ans ;

² La tranche d'âge renvoie à celle de la personne de référence du ménage.

³ On définit habituellement un ménage pauvre comme un ménage dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie médian de la population (soit 964 euros par mois et par unité de consommation en 2010). Le taux de pauvreté de l'ensemble de la population était de 14 %, ce qui signifie que 14 % des individus vivaient dans un ménage pauvre en 2010 selon l'enquête Revenus fiscaux et sociaux. Le seuil de pauvreté est ainsi compris entre les limites du premier et du deuxième décile.

⁴ Voir le rapport annuel du COR de juin 2015.

- par contre, avoir un faible niveau de vie (D1+D2) mais un patrimoine supérieur à la médiane (D6 à D10), soit un patrimoine supérieur à 150 000 euros en 2010, est relativement fréquent parmi les retraités, surtout parmi les anciens indépendants : 4,4 % de l'ensemble de la population ; 4,6 % des retraités (bien qu'ils se situent moins souvent dans les deux déciles inférieurs de niveau de vie) ; 8,9 % des anciens indépendants. En effet, la probabilité d'avoir un patrimoine supérieur à la médiane, lorsqu'on se situe dans les deux déciles inférieurs de niveau de vie, est de 28 % chez les retraités et de 40 % chez les anciens indépendants, contre 22 % dans l'ensemble de la population ;
- avoir à la fois un niveau de vie élevé (D10) et un patrimoine élevé (D10) est un peu plus fréquent parmi les retraités que dans l'ensemble de la population : 5,5 % contre 4,9 % ; c'est le cas de 8,2 % des ménages de 60 à 69 ans, retraités ou non ;
- avoir à la fois un niveau de vie élevé (D9+D10) et un patrimoine supérieur à la médiane de 150 000 euros (D6 à D10) est également un peu plus fréquent parmi les retraités, notamment les anciens indépendants : 18,2 % parmi les retraités et 21,9 % parmi les anciens indépendants, contre 17,3 % dans l'ensemble de la population.

Répartition des ménages selon les déciles de niveau de vie et de patrimoine en 2010

Ensemble de la population

en %

Déciles de niveau de vie	Déciles de patrimoine				ensemble
	D1	D2 à D5	D6 à D9	D10	
D1	3,2	4,7	2,1		10
D2	2,4	5,3	2,3		10
D3	1,6	5,8	2,6		10
D4	1,0	5,4	3,6		10
D5		5,5	4,5		10
D6		5,1	4,9		10
D7		4,0	5,3	0,7	10
D8		3,3	5,9	0,8	10
D9		1,7	6,6	1,8	10
D10		1,0	4,1	4,9	10
ensemble	10	40	40	10	100

Ménages de retraités⁽¹⁾

en %

Déciles de niveau de vie	Déciles de patrimoine				ensemble
	D1	D2 à D5	D6 à D9	D10	
D1	0,8	2,7	1,8		5,3
D2	2,1	6,0	2,8		10,9
D3	1,4	6,5	3,4		11,4
D4	1,5	6,0	4,9		12,4
D5		5,5	5,7		11,2
D6		4,6	5,3		9,8
D7		3,1	5,7	0,8	9,6
D8		2,3	6,1	0,9	9,2
D9		1,3	6,8	2,1	10,3
D10		0,6	3,8	5,5	9,9
ensemble	7,4	37,1	44,9	10,6	100

Lecture : le tableau indique comment se répartissent les ménages selon leur niveau de vie et leur patrimoine, le total des cases faisant 100 %.

5,3 % des ménages retraités se situent dans le premier décile de niveau de vie, et 0,8 % des ménages retraités se situent à la fois dans le premier décile de niveau de vie et le premier décile de patrimoine (2^e tableau).

(1) On entend par ménages de retraités les ménages dont la personne de référence se déclare comme telle, ou inactive de plus de 60 ans.

Source : INSEE, enquête Patrimoine 2010.

Champ : France entière.

Répartition des ménages selon les déciles de niveau de vie et de patrimoine en 2010

Ensemble de la population

en %

Déciles de niveau de vie	Déciles de patrimoine		ensemble
	D1 à D5	D6 à D10	
D1 + D2	15,6	4,4	20
D3 + D4	13,8	6,2	20
D5 + D6	10,5	9,5	20
D7 + D8	7,3	12,7	20
D9 + D10	2,7	17,3	20
ensemble	50	50	100

Ménages de retraités⁽¹⁾

en %

Déciles de niveau de vie	Déciles de patrimoine		ensemble
	D1 à D5	D6 à D10	
D1 + D2	11,6	4,6	16,2
D3 + D4	15,4	8,3	23,8
D5 + D6	10,1	10,9	21,0
D7 + D8	5,4	13,4	18,9
D9 + D10	1,9	18,2	20,2
ensemble	44,5	55,5	100

Ménages de retraités anciens indépendants⁽²⁾

en %

Déciles de niveau de vie	Déciles de patrimoine		ensemble
	D1 à D5	D6 à D10	
D1 + D2	13,4	8,9	22,3
D3 + D4	10,7	14,7	25,4
D5 + D6	4,3	11,1	15,4
D7 + D8	2,6	10,8	13,4
D9 + D10	1,6	21,9	23,5
ensemble	32,5	67,5	100

Lecture : le tableau indique comment se répartissent les ménages selon leur niveau de vie et leur patrimoine, le total des cases faisant 100 %.

16,2 % des ménages de retraités se situent dans les deux premiers déciles de niveau de vie, et 11,6 % des ménages de retraités se situent à la fois dans les deux premiers déciles de niveau de vie et les cinq premiers déciles de patrimoine (patrimoine inférieur au patrimoine médian) – 2^e tableau.

(1) On entend par ménages de retraités les ménages dont la personne de référence se déclare comme telle, ou inactive de plus de 60 ans.

(2) On entend par ménages de retraités anciens indépendants les ménages dont la personne de référence se déclare comme retraitée avec un statut antérieur de chef d'entreprise salarié, PDG, gérant(e) minoritaire, associé(e), indépendant(e) ou à son compte.

Source : INSEE, enquête Patrimoine 2010.

Champ : France entière.

Répartition des ménages selon les déciles de niveau de vie et de patrimoine en 2010

Ensemble de la population

en %

Déciles de niveau de vie	Déciles de patrimoine			ensemble
	D1	D2 à D9	D10	
D1	3,3	6,8	-	10
D2 à D9	6,8	68,1	5,1	80
D10	-	5,1	4,9	10
ensemble	10	80	10	100

Ménages de retraités⁽¹⁾

en %

Déciles de niveau de vie	Déciles de patrimoine			ensemble
	D1	D2 à D9	D10	
D1	0,8	4,5	-	5,3
D2 à D9	6,6	73,1	5,1	84,8
D10	-	4,4	5,5	9,9
ensemble	7,4	82,0	10,6	100

Ménages de 60 à 69 ans⁽²⁾

en %

Déciles de niveau de vie	Déciles de patrimoine			ensemble
	D1	D2 à D9	D10	
D1	1,4	4,2	-	5,6
D2 à D9	5,5	68,4	6,8	80,6
D10	-	5,6	8,2	13,8
ensemble	6,9	78,1	15,0	100

Ménages de 70 ans et plus⁽²⁾

en %

Déciles de niveau de vie	Déciles de patrimoine			ensemble
	D1	D2 à D9	D10	
D1	0,7	4,4	-	5,0
D2 à D9	6,4	75,3	4,9	86,5
D10	-	3,9	4,6	8,5
ensemble	7,0	83,5	9,5	100

Lecture : le tableau indique comment se répartissent les ménages selon leur niveau de vie et leur patrimoine, le total des cases faisant 100 %.

5,3 % des ménages retraités se situent dans le premier décile de niveau de vie, et 0,8 % des ménages retraités se situent à la fois dans le premier décile de niveau de vie et le premier décile de patrimoine (2^e tableau).

(1) On entend par ménages de retraités les ménages dont la personne de référence se déclare comme telle, ou inactive de plus de 60 ans.

(2) Il s'agit de l'âge de la personne de référence.

Note : La proportion de ménages qui se situent dans le premier décile D1 de niveau de vie alors qu'ils sont dans le dernier décile D10 de patrimoine n'exède pas 0,3 % de l'ensemble des ménages. Il en est de même pour la situation symétrique (dernier décile de niveau de vie et premier décile de patrimoine).

Source : INSEE, enquête Patrimoine 2010.

Champ : France entière.